



Rencontres des Naturalistes et des Gestionnaires d'espaces naturels des Pays de la Loire

ATELIER B :
DES PARTENARIATS... INATTENDUS ?



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
PAYS DE LA LOIRE



LA GESTION DES TERRAINS MILITAIRES, UN PARTENARIAT ENTRE LES CEN ET L'ARMÉE

Intervenants : Perrine PARIS-SIDIBE (CEN Rhône-Alpes) & CEN Pays de la Loire

MILITAIRE ET BIODIVERSITÉ ?

Les terrains militaires, préservés de l'urbanisation et de l'agriculture depuis le début du siècle dernier, sont des réservoirs de biodiversité :

- **340 emprises militaires sont intégrées au réseau Natura 2000** (42 000 ha) (pelouses sèches, mégaphorbiaies et milieux côtiers)
- Sur les 133 habitats d'intérêt communautaire présents en France, 129 se trouvent sur des sites Natura 2000 ayant une emprise militaire

D'où l'importance des acteurs militaires dans la sauvegarde du patrimoine naturel de France et leur responsabilité sur ce domaine.

Le MINARM souhaite préserver ses capacités opérationnelles et les sécuriser juridiquement. Différents outils volontaires et préventifs ont été développés : Plan d'action environnement, partenariats (MEDDE, ONF, ONCFS, LPO, CEN...)



UN PARTENARIAT NATIONAL

LES PARTENARIATS CONSERVATOIRES
D'ESPACES NATURELS ET TERRAINS MILITAIRES



- Début du partenariat en 1997 en Poitou-Charentes (Montmorillon et Avon)
- Convention cadre nationale FCEN-MINDEF en 2009, renouvelée pour 10 ans en 2015
6 partenariats existants à la signature
- 37 conventions signées à ce jour :
 - près de 75 000 ha gérés
 - par 13 Conservatoires d'espaces naturels
- Une brochure (16 pages) en 2014 pour valoriser ces partenariats

DES COMPÉTENCES AU SERVICE DU MINARM

- Expertises scientifiques
- Gestion adaptée des sites
- Interface socio-professionnelle avec les acteurs du territoire (ex : agriculteurs, DDT...)
- Information / Formation



RETOUR D'EXPÉRIENCE DU LIFE DÉFENSE NATURE 2 MIL



- Un projet Life dont l'objet est de concilier le maintien des capacités opérationnelles des sites avec la préservation du patrimoine naturel sur 4 sites expérimentaux
- **Un partenariat équilibré**
 - Intérêt partagé (richesse des terrains militaires, gestion des milieux...)
 - Un partenariat soudé pour la mise en œuvre du projet (accès au site, Réalisation des travaux, risques pyrotechniques, réglementation...)
 - Des actions concrètes de restauration
 - Une connaissance mutuelle qui s'améliore
- Une implication forte de tous et mise à disposition de moyens humains et financiers importants

QUELQUES CONSEILS POUR UN PARTENARIAT CONSTRUCTIF



- **Identifier l'interlocuteur approprié** (chargé d'environnement, commandant du camp, Etat Major...)
- **Instaurer un climat de confiance**
 - Désacraliser les a priori
 - Mettre en avant l'expertise des CEN et leurs démarches consensuelles
 - Un dialogue constant en privilégiant le contact humain
- **Commencer par des actions « gagnant – gagnant »**
 - Combat contre la pression foncière, les intrusions...
 - Ouverture des milieux qui permet l'augmentation des surfaces de manœuvre
 - Un entretien de secteurs (risque incendie...)
- **Identifier des zones où il sera plus facile de travailler dans un 1^{er} temps** (Eviter les gabarits de tir, les zones rouges pour le risque pyrotechnique...)
- **Anticiper les changements d'interlocuteurs**